JOURNAL DE MONAGO

Bureaux: rue de Lorraine, 13

Administration et Rédaction, Rue de Lorraine, 13,

à Monaco (Principauté.)

POLITIQUE, LITTERAIRE ET ARTISTIQUE

PARAISSANT LE MARDI

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé 1 exemplaire sont annoncés dans le journal.

Insurrious:

Annonces. 25 Cent. la ligne Réclames 50.

On traite de gré à gré pour les autres insertions

On s'abonne, pour la france, à Paris; à l'Agence Havas, rue J.-J. Rousseau, 3, et chez M. St-Hilaire, éditeur de musique du Conserv. Imp. et directeur du Comptoir général des compositeurs, rue du f. Poissonnière, 10 A Nice, LIBBAIRIE VISCONTI, rue du Cours et LIBRAIRIE-AGENCE JOUGLA, rue Giouredo, 1. près la pl. Masséna à l'AGENCE-DALGOUTTE, place du Jardin Public, 3

LOS COL SOL SOL SOL

Les abonnements comptent du 1er et du 16 de chaque mois et se paient d'avance. Les lettres et envois non affranchis seront refusés. — Les manuscrits non insérés seront rendus.

Pour l'ÉTRANGER les frais de poste en sus

ABONNEMENTS .

Monaco, le 26 Février 1878.

ACTES OFFICIELS.

Le Prince a conféré la Grand'Croix de l'Ordre de St-Charles à S. Exc. Don Antonio Canovas del Castillo, Président du Conseil des Ministres et à S. Exc. Don Manuel Silvela, Ministre des Affaires Etrangères de S. M. C. le Roi d'Espagne.

Le Prince a nommé Chevaliers de l'Ordre de St-Charles:

M. le Baron Lazare Maulandi, Gonsul de la Principauté à Nice (12 ans de services)

et M. Emile de Loth, Adjoint au Maire de la ville de Monaco.

Le Prince, sur l'avis du Conseil d'Etat, a rendu le 9 Février courant une Ordonnance aux termes de laquelle c'est désormais par le Ministère des huissiers près le Tribunal Supérieur, que se feront les ventes publiques de meubles. Les mêmes officiers ministériels sont autorisés, concurremment avec les notaires, à signifier les protêts et les offres reelles.

Ladite Ordonnance renferme en outre des dispositions relatives à l'enregistrement des actes judiciaires et des contrats sous-seings privés annexès aux actes notariés, et prescrit également une légère augmentation du tarif des notaires.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. M. le Roi d'Espagne notifie à S. A. S. son mariage avec S. A. R. l'Infante Dona Maria de las Mercedes d'Orléans et Bourbon.

Le Prince a reçu la lettre par laquelle S. S. le Pape Léon XIII notifie à S. A. S. son avenement au Trône Pontifical.

S. Exc. le Commandeur Naldini, envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire du Prince Charles III près le Saint Siége, a eu l'honneur d'être reçu le 47 de ce mois en audience solennelle au Vatican, pour présenter à LL. EE. les Cardinaux réunis dans la salle du Consistoire, les compliments de condoléance de S. A. S. et de Son Auguste Famille, à l'occasion de la mort de S. S. le Pape Pie IX.

S. Em. le Cardinal di Pietro, sous-doyen du Sacré Collège, en répondant au discours de S. Exc. le Ministre de Monaco, a d'abord remercié S. [A. S. et la famille Princière, puis, abordant l'histoire des Grimaldi, S. Em. a dit qu'ils avaient jadis versé leur sang pour la foi et donné à l'Eglise de nombreux et illustres cardinaux et prélats. Elle a fait ensuite l'èloge de la pièté du Prince et rappelé son inaltérable attachement à l'Eglise et au St-Siège Apostolique. S. Em. a terminé par quelques mots de courtoisie à l'adresse du représentant de S. A. S.

S. Exc. le Commandeur Naldini a été reçu en audience particulière le 22 de ce mois par le Pape Léon XIII et lui a présenté les félicitations et les hommages du Prince Charles III; Sa Sainteté les a accueillis avec une paternelle bienveillance et a envoyé à S. A. S. et aux membres de Son Auguste Famille, sa Bénédiction Apostolique.

NOUVELLES LOCALES.

S. A. S. le Prince Héréditaire a reçu de S. M. le Roi d'Espagne la plaque de l'Ordre du Mérite naval.

M. le Vicomte de Raousset Boulbon, son Aide-de-Camp, a été décoré de la croix de Chevalier du même ordre.

S. M. le Roi d'Espagne a conféré le Grand Cordon de l'ordre d'Isabelle la Catholique à S. Exc. M. le baron de Boyer de S^{te}-Suzanne, Gouverneur Genéral de la Principauté, et à S. Exc. M. le Baron de Solernou, Chargé d'Affaires de S. A. S. près la Cour de Madrid.

M. le Commandant Baron d'Orémieulx, Aide-de-Camp du Prince, a également reçu la croix de chevalier de l'ordre de Charles III.

S. A. S. le Prince a reçu la visite de S. A. R. le Prince Philippe de Bourbon.

Dimanche 24 février, un *Te Deum* d'action de de grâces a été chanté solennellement après la grand' messe, dans la cathédrale provisoire, à l'occasion de l'élection de S. S. le Pape Léon XIII.

Mer Viale, Vicaire Général, officiait entouré du clergé.

Toutes les autorités de la Principauté, ayant à leur tête S. Exc. le Gouverneur Général, yont assisté. Le Prince s'était fait représenter à la cérémonie par M. le L'-Colonel de Castro, Aide-de-Camp et M. le Lieutenant Gastaldi, Officier d'Ordonnance:

Dans la matinée du jeudi 21 février, le carabinier Robini a arrêté près la Porte-Major, un individu qu'il reconnut pour être ll'auteur d'un vol commis le 1^{er} août 1876 à la villa Wurtemberg et qui fut, à cette occasion, condamné par le Tribunal Supérieur à treize mois de prison.

Cet individu, se donnant le nom de Bertolotti (Dominique), sorti de la maison centrale de Nîmes, le 14 octobre dernier, était porteur de plusieurs objets compromettants dont il ne put justifier la provenance. Il était sans domicile et sans moyens d'existence. Le matin même, différents vois de volailles avaient été commis vers la frontière, du côté du cimetière et les soupçons les plus graves pèsent sur Bertolotti qui a été écroué à la maison d'arrêt. C'est, du reste, un audacieux voleur et nos lecteurs se rappellent peut-être les circonstances de son évasion lorsque, après sa condamnation, il s'échappa, sur le chemin de la Turbie, des mains des carabiniers qui allaient le remettre à la gendarmerie française.

L'enquête à laquelle procède la justice confirmera sans doute ces soupçons; en tout cas, le carablaier Robini a fait preuve d'une grande sagacité en cette circonstance et a reçu les félicitations de ses chefs

M. Zlotnicki a fait don au Musée de Monaco d'une piècette en billon du Prince Honoré III. Le revers porte quatre H couronnés, cantonnés de lousanges avec la légende: Auxilium meum a Domino. 1733. Cette pièce est décrite à la page 72 de L'ouvrage du Chevalier Rossi sur Les Monnaies des Grimaldi, Princes de Monaco.

Mercredi dernier, dans la soirée, à l'occasion de la Croix de Chevalier de S'-Charles, conférée à M. de Loth, Adjoint au Maire de la ville de Monaco, la Société Philharmonique s'est rendue en corps chez son honorable Président et lui a offert un splendide bouquet sorti des mains de M. Ronco, l'un des membres de cette société.

M. Ronco, qui a déjà été maintes fois cité par nous, est un véritable artiste fleuriste. Le bouquet dont nous parlons est une merveille de finesse et de grâce. Il représente, sur un médaillon de 60 centime res de diamètre, la croix de S'-Charles dessinée avec des géraniums blancs et rouges et des immortelles jaunes et vertes.

Dans un speech agréablement tourné, l'un des assistants a félicité M. de Loth de la distinction dont il était l'objet et la réunion s'est séparée aux cris de : Vive le Prince! vive Charles III!

Samedi matin, un commencement d'incendie s'est déclaré chez M^{me} la Comtesse de Vedel, rue du Tribunal, 3, à Monaco, dans une pièce habitée par une femme de chambre. Le feu a été aperçu à 6 heures un quart ; les sergents de ville Blanchi et Nicolet et le sieur Magnan, gardien de la maison d'arrêt, arrivés aussitôt sur le lieu de l'incendie, réussirent à l'arrêter en peu d'instants. Quelques effets ont été brûlés. La cause de cet incendie est tout accidentelle.

En attendant les soirées lyriques qui sont annoncées (l'opéra comique doit commencer la semaine prochaine), les représentations théâtrales se continuent au milieu des applaudissements du public. Mardi, pour la dernière représentation de M. Ravel, avec le concours de M. Pradeau, de M¹¹ Baumaine, de M^m Maurel, de MM. Cornaglia et Richard, on a joué la Rue de la Lune, amusante pièce de la plus franche gaîté et qui a été enlevée avec un véritable entrain.

Samedi, ces excellents artistes nous ont fait passer une soirée des plus divertissantes. M^{me} Maurel dans le Dîner de Madelon a eu un grand succès; M. Pradeau, M. Cornaglia et M. Richard, ainsi que M^{ne} Baumaine et M^{me} Maurel ont été applaudis à outrance dans les Erreurs du Bel Age.

Ce soir, dernière représentation de M. Pradeau, le Bourreau des Crânes, vaudeville en trois actes.

Cette semaine plusieurs représentations ont eu lieu, à l'Orphelinat, au bénéfice de cet établissement, et au Collège de la Visitation, où les Gardes d'honneur ont donné dimanche, au profit des pauvres de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, un drame dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

L'espace nous manque pour analyser les pièces diverses qui ont été interprétées, qu'il nous suffise de dire que les artistes improvisés auxquels étaient confiés les rôles ont rivalisé, les unes de grâce et de savoir, les autres de talent et de verve. Comme toujours à Monaco, la charité a trouvé son compte dans ces divertissements qui ont attiré chaque fois un public nombreux et distingué.

Un nouveau journal de Marseille, le Citoyen, a mentionné la Principauté de Monaco, à l'occasion de la cérémonie funèbre célébrée à la mémoire de S. S. le Pape Pie IX. Nous remercions notre confrère des termes bienveillants qu'il nous a consacrés et neus profitons de cette circonstance pour recommander le Citoyen à nos lecteurs. Bien informé, écrit et composé avec soin et dans un excellent esprit, ce journal quotidien est remarquable par la sûreté de ses dépêches de France et de Rome. Son prix est des plus modiques (cinq centimes) et il est en vente aux gares et aux kiosques de la Principauté.

CHRONIQUE DU LITTORAL

Hyères. — De toutes parts on n'entend parler que de tir aux pigeons; depuis que Monaco a mis ce divertissement à la mode, nos stations thermales ont suivi l'exemple donné par la Principauté. Aussi se fait-il de véritables hécatombes de ces innocents oiseaux qui, après avoir servi de point de mire pour les adroits tireurs, figurent ensuite sur les tables d'hôte en salmis aux petits pois. C'est ainsi, ò horreur! que le vainqueur dévore sa victime. En vérité, tous les hommes sont féroces, et nous ne devons pas trouver surprenant que certains animaux, usant de représailles, voient en nous un ennemi auquel ils ne doivent faire ni quartier, ni grâce. Mais les pigeons, hélas! se défendent bien mal et me paraissent destinés à être toujours plumés.

Cette pensée de Prudhomme nous éloigne de notre véritable sujet, le tir aux pigeons, qui avait réuni sur la Plage, — le Prado d'Hyères, — toute la colonie étrangère de la contrée.

Le tir a été fort beau, et ce coin parfumé de la Méditerranée avec sa végétation africaine offrait un coup d'œil féerique qui eût fait envie aux Parisiens raccornis par les froids de ces derniers jours.

Quelle admirable chose que ce soleil du Midi, en février, au moment où à Paris, sur l'impériale de l'omnibus, le bout de votre nez rougit et laisse échapper des stalactites de glace avant que votre main, n'osant affronter le froid, se soit décidée à sortir le mouchoir de votre poche.

Eh bien, pendant que nous éternuions et que nous grelottions, un premier concours de tir aux pigeons avait lieu à Hyères, à la Plage, par un temps superbe.

Une première poule était gagnée par M. Renard; le capitaine Lauze remportait un second prix.

La seconde poule était partagée entre le capitaine Lauze et M. Godiffot Félix.

La troisième partagée aussi entre MM. Cardon et de

Enfin une quatrième poule de consolation était encore partagée entre M. le capitaine Anderson, M. Renard et M. le marquis de Gaillard.

Cent soixante pigeons ont été tirés.

Voilà de bons débuts. Nous constatons avec plaisir qu'Hyères semble vouloir entrer dans une période d'activité. Que la municipalité et les habitants se persuadent qu'il importe pour l'avenir de leur station que les étrangers trouvent chez eux des plaisirs variés.

(Monde Thermal).

Cannes. — La réunion nautique de Cannes aura

lieu huit jours après celle de Nice, fixée provisoirement au 15 mars prochain.

Nice. — Mer Sola vient de faire don à la ville de son portrait, par M. Ternante de Cailleux.

Le conseil municipal a décidé à l'unanimité que ce portrait serait placé dans la grande salle des délibérations de la Mairie.

D'autre part, l'ex-évêque de Nice a demandé à M. Ternante une copie réduite de son œuvre. Celle-ci n'occupera donc à la Mairie la place qui lui est réservée que le jour où le peintre aura terminé son travail

Mer Sola a décidé qu'il se retirerait à Drap.

— M^{me} la Maréchale de Mac-Mahon fait partie de la Société des Chevaliers-Sauveteurs.

Elle a accepté le titre de Haute Protectrice.

- Le duc et la duchesse de Montpensier et leurs enfants: le prince Antoine et la princesse Christine d'Orléans viennent d'arriver à Nice, venant d'Espagne, et sont descendus à l'hôtel Chauvain.
- Msr Balain fera son entrée solennelle dans la ville de Nice, le 27 février, veis deux heures de l'aprèsmidi (il arrivera à la gare par le train de 2 heures et 1 minute). La réception aura lieu au perron de l'église de Notre-Dame, avenue de la Gare. La procession, qui sera composée du Chapitre, du clergé et des associations pieuses, conduira le nouvel évêque à la cathédrale, en suivant le parcours ci-après: avenue de la Gare, place Masséna, Pont-Neuf, place Charles-Albert, rue du Pont-Neuf, place Saint-Dominique, rue de la Préfecture, rue Ste-Reparate. Les honneurs militaires seront rendus au nouvel évêque conformément au décret du 13 octobre 1863.
- Les courses plates dont nous avons parlé sont définitivement fixées au 25 mars. Le Conseil municipal de Nice a voté 3,000 francs et le syndicat des hôtels 2,000 francs pour l'organisation de ces courses.

Le cercle Massèna et l'administration des Bains de mer de Monaco complèteront la somme nécessaire pour l'achat des prix.

Menton. — Après avoir récolté des bravos à Cannes et s'être fait applaudir à Nice, M^{me} Théo a été cueillir mardi les lauriers à Menton.

A deux heures, la charmante artiste donnait au Cercle Philharmonique une matinée extraordinaire, où elle a joué Bagatelle, la charmante opérette de MM Nuitter et Crémieux, musique d'Offenbach.

Le Cercle de Menton, voulant marcher sur les traces de celui de la Méditerrannée, est en train d'organiser une représentation de gala.

— Mardi 19 février, on a célébré à la Paroisse de Menton un service funèbre en mémoire de Sa Sainteté Pie IX. Les autorités et un grand nombre de fidèles assistaient à cette cérémonie.

LETTRES PARISIENNES

(Correspondance particulière du Journal de Monaco.)

Paris s'encarnavalise sans grand tapage ni grelots. Il faut venir à Nice pour trouver des mascarades et des cavalcades. L'Elysée, pourtant, a donné, lundi, son premier bal et cette fête a renouvelé toutes les traditions d'éblouissement de ses aînées de l'hiver passé. Une galerie nouvelle a été ajoutée, cette année, au palais et offre un dégagement très apprécié par les nombreux invités de la Présidence. Le bal devait avoir lieu il y a une quinzaine de jours, mais la mort de Pie IX l'avait fait ajourner. Le promenoir avec son décor pourpre et or, ses tapisseries des Gobelins faisant fond à des massifs de verdure et de fleurs si applaudi, la saison dernière, a été maintenu cette année: on a démonté les persiennes des fenêtres des appartements de l'Elysée sur lesquels il se profile et par leurs ouvertures pleines de feuillages et de plantes rares, on peut voir ce qui se passe dans les salons.

On a dansé également chez M. Fould dans son bel hôtel de la rue Bergère, et fait de la musique chez la vicomtesse de Janzé et chez la baronne de Hirsch. Mais, en dépit de tout, Paris n'est ni aux violons, ni à la danse.

Il n'est pas non plus à la beauté - ainsi, hélas! qu'on peut le constater chaque fois que se présente quelque agglomération mondaine comme le bal de l'Elysée, une représentation à l'Opéra, une vente de charité. Le beau sexe, il faut avoir le courage de l'avouer, justifie de moins en moins cette épithète qu'on lui accorde en souvenir de la Fable et de ses déesses. La femme selon l'art, la poésie et toutes les illusions que l'idéal substitue aux vérités terrestres n'existe plus. A quoi tient cette dégénérescence du visage féminin et quel médecin doublé d'un moraliste en indiquera le remède? il y a une dizaine d'années, sous l'Empire, il y avait encore autour de l'impératrice un petit escadron de jolis visages, mais le temps qui n'épargne rien l'a licencié et aujourd'hui qui se lève à l'horizon pour le remplacer?

Dans un hôtel qui fut, à l'époque que je rappelle, le séjour d'une des plus radieuses beautés d'alors — j'ai nommé la marquise de Gallifet et l'hôtel Lafitte, avenue Matignon - vient de s'établir un cercle ultraélégant et aristocratique, le Nouveau Club, qui s'érige en rival du Jockey-Club et a pour but de servir de rendez-vous aux membres des meilleurs cercles de Londres et de Paris. L'installation est d'un faste du meilleur ton, la table raffinée à souhait et il y a un certain nombre de chambres mises à la disposition des membres étrangers du club. Le comité provisoire du cercle se compose du duc de Mouchy, du marquis Du Lau, du comte de Jaucourt, du baron R. Hottinguer, du baron Alphonse de Rothschild, de Sir John Stanley Errington, E. Blount, Mackenzie-Grieves, W. Trafford, Hon. W.A. Barrington, Sartoriss, etc... etc., la fine fleur du Paris et du Londres mondains. Cela vous donne la note de ce club qui fait beaucoup parler de lui en ce moment.

Le suicide d'un jeune financier bien connu à la suite de pertes de bourse, M. Aron, suicide suivi de la mort subite de sa femme nouvellement mariée, en apprenant cette terrible nouvelle, cause également beaucoup de bruit dans la grand'ville.

En voyant ces drames de la vie intime se multiplier, le moraliste médite et finit par arriver à cette conclusion que décidément la société moderne se débat dans une vive agonie. Un mot terrible, l'intérêt matériel, domine tout. L'appétit du gain est descendu partout. Le besoin de posséder brûle à l'égal d'un incen-

die et dévore tout. En tête de son Manuel de la Bourse Proudhon a dit : « Je suis sévère ; eh! est-ce donc ma faute, si, en songeant à la bourse, je ne vois que des monstres? » Dans notre temps, on peut le dire avec ce penseur, les monstres abondent.Qui n'en coudoie au moins cent par jour? Qui ne connaît quelque triste histoire de famille où la Bourse joue un rôle comme dans le drame dont Paris s'est ému ces derniers jours. Mais, dira-t-on, sermonneur que vous êtes, guérissez-nous au moins; indiquez-nous le remède! — Ah! le remède! je ne tiens pas boutique d'empirique. Je ne vous ferai pas d'ordonnance, me contentant de vous signaler le poison.

Charles Daubigny, le peintre des eaux qui bruissent, des saules qui frissonnent, est mort cette semaine. C'était un grand artiste qui avait su triompher de commencements difficiles et dont le nom brillera en tête de l'école de nos paysagistes, si magnifique à notre époque. Rousseau, Daubigny, Corot forment une trinité de maîtres qui illustreront à jamais l'art

L'Exposition avance et on s'en aperçoit ailleurs en-

core qu'au Champ de Mars.

Un de ces derniers soirs, à l'heure où l'on dîne, deux de nos amis entrent dans un restaurant du quartier des Champs-Elysées, mangent fort sobrement, boivent de même, demandent la carte à payer et ne sont pas médiocrement surpris en constatant que le total de l'addition s'élève à trente-huit francs.

Attendu qu'ils sont hommes du monde, et du meilleur, ils payèrent sans marchander et sans murmu-

Seulement, avant de franchir le seuil de cette maison hospitalière, l'une des deux victimes demanda poliment à la dame du comptoir :

 Dites-moi, madame, est-ce que, par hasard, vous auriez déjà adopté vos prix de l'Exposition universelle?

A quoi la personne interrogée répondit avec can-

- Oui, monsieur, nous les essayons depuis deux jours.

BACHAUMONT.

VARIETÉS.

Au mois de décembre 186.., vers cinq heures du soir, l'Alboni, au bras de son ami Georges Hainl, chef d'orchestre de l'Opéra, montait l'allée de droite des Champs-Elysées; lorsqu'elle arriva à la hauteur des Folies-Marigny, elle s'arrêta, émue, devant le navrant spectacle qui s'offrait à sa vue. Une petite fille de sept à huit ans était debout, chantant une de ces romances sans nom d'auteur, venues on ne sait d'où, et qui descendent de l'atelier dans la rue. L'enfant, malgré le froid, était vêtue d'une simple robe d'indienne; ses longs cheveux flottaient sur ses épaules, et, de son visage pâle et amaigri, on ne distinguait que deux yeux noirs et profonds rendus plus grands encore par le cercle bistre qui les entourait. Derrière, se tenait un homme jeune encore, vêtu miserablement, et qui accompagnait l'enfant avec un mauvais violon.

Derrière encore, au pied d'un arbre de la contre-allée, était assise une jeune femme, alloitant un tout petit enfant, qu'elle essayait de protéger contre le froid avec les pans d'un tartan usé jusqu'à la trame. Ces pauvres virtuoses du pavé étaient là depuis longtemps, sans doute; mais, fouettés au visage par la bise, les promeneurs pas-saient rapidement sans donner: l'Alboni chercha en

vain son porte-monnaie:

— Mon ami, dit-elle à son compagnon, avez-vous

quelque argent sur vous?

Désolé, comtesse, pas le moindre maravédis. - Nous ne pouvons cependant laisser là ces pauvres gens sans les secourir. Tenez, dit-elle, il me vient une idée; je vais chanter.

Y pensez-vous, comtesse, vous êtes souffrante....

que dira votre docteur?

- Bah! il n'en saura rien... d'ailleurs une bonne action ne fait jamais de mal.

- Mais c'est de la folie!...

- Prenez le violon de ce malheureux... vous m'accompagnerez.

L'Alboni se pencha du côté de la fillette. – Comment t'appelles-tu, petite?

- Etiennette, Madame.

- Eh bien! Etiennette, veux-tu que je chante à ta place?

L'enfant regarda la belle dame avec de grands yeux étonnés et ne répondit pas. Georges Hainl avait pris et accordé de son mieux ce stradivarius du ruisseau, et le célèbre violoniste était parvenu à en tirer des sons presque harmonieux.

— Etes-vous prêt, mon ami?

- A vos ordres, comtesse.

— Préludez, je vais chanter la romance du Saule. Quelques secondes après, n'écoutant que son cœur, et au mépris de sa santé et de sa voix, la grande artiste

commenca.

Quelques promeneurs et promeneuses s'arrêtèrent; puis vingt, puis cent; bientôt un demi-cercle de dix rangs d'épaisseur se forma devant ces étranges artistes en plein vent. Comment l'Alboni chanta: est-il besoin de le dire? Jamais ces déchirants adieux à la vie, de Desdémone n'avaient été dits dans des accents plus touchants, plus vrais; jamais le talent de la grande canta-trice ne s'était révélé plus puissamment. L'émotion avait gagné tous les assistants: les hommes s'étaient découverts respectueusement, et les yeux des femmes étaient remplis de larmes.

Quand l'Alboni eut fini, elle essuya les gouttes de sueur qui lui perlaient au front, puis prenant l'enfant par la main, elle s'avança émue et frémissante encore pour faire la quête. Etiennette fit une ample moisson de pièces d'argent et d'or ; il y avait, dans son petit tablier,

e pain de toute la famille pour plus d'une année. Lorsque, la quête terminée, l'Alboni ramena l'enfant à sa mère, la pauvresse était à genoux et priait; quant au père il s'était appuyé le front contre l'arlire et san-

Pour soustraire sa compagne à une ovation embarras-sante, Georges Hainl avait hélé un fiacre qui descendait à vide, les deux grands artistes se jetèrent dedans, et longtemps encore, les cris et les bravos de la foule enthousiaste arriverent jusqu'à eux.

Maintenant, si jamais les armes de la comtesse Pepoli vous tombent sous les yeux, vous ne vous étonnerez pas si vous lisez cette devise courte mais bien éloquente:

Caritas.

L'Administrateur-Gérant : A. DALBERA.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu aux minutes de Me Th. Bellando de Castro, notaire à Monaco, à la date du trente-un janvier mil huit cent soixante-dix-linit, enregistré et transcrit,

Madame Marie-Charlotte Hensel, veuve de Monsieur François Blanc, propriétaire, demeurant et domiciliée à Paris, rue de Rivoli, numéro 194, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de Me Th. Bellando de Castro, notaire

A acquis, pour le prix de deux cent soixante-dixneuf mille trois cent cinquante trois francs quatre-vingtdix centimes, de madame Léocadie Strafforelly, épouse assistée et autorisée de Monsieur Adolphe Rouderon, son mari, propriétaires, demeurant et domiciliés ensemble à Monaco, une partie de son domaine du Carnier, situé sur le territoire de Monaco, quartier de Monte Carlo, d'une contenance de deux mille quatre cent quinze mètres soixante-treize centimètres carrés, confinant: à la partie supérieure, par la route de Monaco à Menton; à gauche, par le chemin et la conduite d'eau qui divise la propriété de Madame Rouderon en deux parties; en aval, par les hoirs de Monsieur Jacques Massa de St-Roman, et, à droite, par les jardins du Cercle des Etrangers de Monte Carlo et les héritiers Bosio.

Le vingt-cinq février courant, dépôt a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté, d'une expédition de l'acte de vente sus-énoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de preudre sur l'immeuble vendu et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requerir ces inscriptions dans le delai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le vingt-cinq février mil huit cent soixantedix-huit.

TH. BELLANDO DE CASTRO, défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES

Suivant acte reçu aux minutes de Mº Th. Bellando de Castro, notaire à Monaco, à la date du trois février mil huit cent soixante-dix-huit.

Madame Marie-Charlotte Hensel, veuve de Monsieur François Blanc, propriétaire, demeurant et domiciliée à Paris, rue de Rivoli, numéro 194, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de Me Th. Bellando de Castro, notaire

précité,

A acquis, pour le prix de deux cent un mille francs : 1º de Monsieur Urbain Bosio, ingénieur des ponts-etchaussées, demeurant à Nice (Alpes-Maritimes), ayant aussi élu domicile en l'étude de M° Th. Bellando de Castro, notaire à Monaco; 2º et de Madame Placide Bosio, sa sœur, épouse assistée et autorisée de Monsieur Aimé Joubert, son mari, capitaine en retraite, tous deux propriétaires, demeurant et domiciliés ensemble à Monaco, un immeuble dénommé Carnier-Inférieur, situé sur le territoire de Monaco, quartier de Monte Carlo, avec la jouissance d'une heure d'eau d'arrosage par semaine; cet immeuble confronte: au Nord, par la route de Monaco à Menton; au Levant, par la propriété de Madame Rouderon, appartenant aujourd'hui à Madame Blanc; au Sud et au Couchant, aux jardins du Cercle des Etrangers de Monte Carlo.

Dans cet acte est intervenue Madame Augustine Choquet, veuve en premières noces de M. Louis Bosio, usufruitière universelle de son mari, et veuve en secondes noces de Monsieur Pierre-Isidore Vicomte de Grandsaigne, colonel en retraite, propriétaire, demeurant et domiciliée à Vincennes près Paris, laquelle a renoncé, au profit de Madame Blanc, à son usufruit sur la pro-priété du *Carnier-Inférieur*, ci-dessus vendue, et a fait élection de domicile au cabinet de M. E. de Loth, avocat à Monaco.

Le vingt-cinq février courant, dépôt a été fait au Greffe du Tribunal Superieur de la Principauté, d'une expedition de l'acte de vente sus-énoncé, transcrit.

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le vingt-cinq février mil liuit cent soixante-

dix-huit.

TH. BELLANDO DE CASTRO, défenseur.

PURGE D'HYPOTHÈQUES LÉGALES.

Suivant acte reçu aux minutes de Me Th. Bellando de Castro, notaire à Monaco, à la date du six février mil huit cent soixante-dix-huit,

Madame Marie-Charlotté Hensel, veuve de Monsieur François Blanc, propriétaire, demeurant et domiciliée à Paris, rue de Rivoli, numéro 194, ayant élu domicile à Monaco, en l'étude de Me Th. Bellando de Castro, notaire précité,

A acquis, pour le prix de cinquante cinq mille trois cent vingt francs: 1º de Monsieur Louis Massa de St-

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. (Hauteur de l'observatoire, 65 mètres)

Février.			TEMPERATURE moyenne de la mer HUMIDITE RELATIVE moyenne	VENTS	ETAT DE L'ATMOSPHÈRE
19 20 21 21 21 21	772.8 772.» 771.5 769.» 768.1 766.7 766.9 765.5 766.2 768.1 769.9 769.8 769.8 770.1 773.6 773.6 773.8 773.6 773.8 772.6 772.» 773.8 772.8 772.8 772.8 772.8 772.8 768.9 768.9 766.1 764.	7 11.7 13.3 13.4 12.6 12.x 5 11.3 13.2 13.4 12.4 10.7 8 10.8 12.9 13.5 12.3 10.6 8 12.1 13.4 13.2 12.» 10.8	13.9 87 13.8 88 13.9 76 13.7 80 13.8 82 14.4 79 13.1 78	S. E. SE. E. SO. id. SE. SE. E.	beau variable très-beau id. id. beau variable
=		19 20 21 22 23 24 3.5 13.4 13.5 13.7 13.2 10.4 9.9 9.8 9.1 9.5 9.8 9.1 9.8 9	Pluie ton	nbée: 0 ^{mm} 1.	

Roman, conseiller délégué de Préfecture, demeurant à Venise (Italie); 2º et de Madame Pauline Massa de St-Roman, sa sœur, épouse assistée et autorisée de Monsieur Joseph de Migieu, son mari, lieutenant-colonel en retraite, demeurant ensemble à Monaco; Monsieur Louis Massa de St-Roman et les époux de Migieu, faisant élection de domicile en l'étude du notaire ci-dessus nommé, le reste de l'immeuble dit des Spélagues, situé sur le territoire de Monaco, quartier de Monte Carlo, y compris une cabane en maçonnerie et un bâtiment désigné sous le nom de la Réserve; le tout confine: à la partie supérieure, par Madame Blanc, acquéreur aux présentes; à l'Est, par Messieurs Colombara, Sangeorge, Ajani et les héritiers de Louis Crovetto; en aval, par le chemin qui longe la voie serrée; et, à l'Ouest, par les jardins du Cercle des Etrangers de Monte Carlo.

Le vingt-cinq février courant, dépôt a été fait au Greffe du Tribunal Supérieur de la Principauté d'une expédition de l'acte de vente sus-énoncé, transcrit,

Avertissement est donné aux personnes ayant le droit de prendre sur l'immeuble vendu et dont la désignation précède, des inscriptions à raison d'hypothèques légales, qu'elles devront requérir ces inscriptions dans le délai d'un mois, et qu'à défaut, elles seront déchues de leurs droits sur ledit immeuble.

Monaco, le vingt-cinq février mil huit cent soixantedix-huit.

TH. BELLANDO DE CASTRO, defenseur.

MOUVEMENT DU PORT DE MONACO.

Arrivées du 18 au 24 Février 1878. NICE. yacht à v. Zingara, anglais, c. Pattei, passagers.

Shamrock, id. c. Polaud, GOLFE JUAN. b. l'Eclaireur, franç., c. Allegre, sable. b. la Fortune, id. c. Moute, ID. b. l'Alexandre, id. c. Gabriel, b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero, ID. sable.

ID. b. l'Assomption, id. c. Audibert, id. la Virginie, id. c. Isoard, id. ST-TROPEZ. cutter. St-Joseph, id. c. Palmaro, vin. NICE. chaloupe à v. le Commerce, id. c. Lambert,

Départs du 18 au 24 Février 1878. NICE. chaloupe à v. Zingara, anglais, c. Pattei,

passagers. Shamrock, id. c. Potaud, sur 1. GOLFE JUAN. b. l'Eclaireur, fr. c. Allegre, id. id. ID. b. la Fortune, id. c. Moute, b. l'Alexandre, id. c. Gabriel, ID. id. b. Antoinette Victoire, id. c. Fornero. ID. b. l'Assomption, id. c. Audibert, ID. ∙id. id. b. Virginie, id. c. Isoard, HD.

MENTON. cutter. St-Joseph, id. c. Palmaro, sur 1. NICE. chaloupe à v. le Commerce, id. c. Lambert, passagers.

HOTEL BEAU-RIVAGE

Boulevard Monte Carlo (à égule distance des gares de Monaco et de Monte Carlo)

Cet hôtel est dans une situation unique, plein midi, abrité des vents d'Est et du Nord. Site apittoresque, vue admirable sur la rade, la ville de Monaco, le Palais du Prince et la Corniche: à deux minutes du CASINO de Monte Carlo, TABLE D'HOTE à 6 heures. - DINERS à PART.

HOTEL DES BAINS à MONACO

Cet hôtel admirablement situé sur la plage et qui est déjà avantageusement connu pour le confort de ses appartements et de son service, vient de s'adjoindre, comme annexe, l'ancien Hôtel du Louvre qui lui fait face, dont l'aménagement et l'ameublement ont été complètement renouvelés.

Grande terrasse, restaurant sur la mer. — Salle à manger, casé, salon de conversation, où se trouvent plusieurs journaux et publications littéraires. — La pension avec déjeuner, dîner, logement et service compris à des prix modérés.

HORAIRE DE LA MARCHE DES TRAINS A PARTIR DU 15 OCTOBRE 1877. - SERVICE D'HIVER. Ligne de MARSEILLE à MONACO et à GÊNES.

dist.	E IOM		_	_	cl.	_	_	STATIONS	471 mixte	473 mixte	475 express		481 direct		3 express	501 mixte	487 mixte	499 mixte
١,	اہ	20					~~	3.5	matin	matin	matin	matin	matin 7 55	matin	matin	soir	soir	matin
								Marseille			· · · ·				11 15		1 20	
17	3	21		16		11	70	Toulon	,			6 40		9 55			3 42	
4	7	5	75	4	30	3	15	Cannes	7 06	9 04				2 50			7 59	
∥.	ام		05		1=	1		1	8 04			12 18		3 54	4 40		8 57	
1	6	1	95	1	45	1	10	Nice . départ	8 19		10 56	12 35			5 01	6 50	9 14	
1	1	1	35	»	95	»	75	Villefranche-sur-Mer	8 30			12 46	2 35		5 13	7 01	9 26	
- 11 -	9	1	10	»	80			Beaulieu	8 37			12 53			5 20		9 33	
ll	71))	85	'n	65	"	45	Eze	8 45			1 01			5 28		9 42	
	1	n))	»))	»	n	Monaco	9 05		11 32	1 15	3 01		5 42	7 26	9 56	
-	2))	70	»	55	»		Monte Carlo	9 10		11 37	1 2 0	3 07		5 48	7 32	10 02	
ı	5	n	70	l »	55	»	35	Cabbé-Roquebrune	9 19			1 32			5 57	7 42	10 13	
1	οl	1	20	»	90	»	65	Menton	9 43	.	11 54	1 55			6 06	8 05	10 22	4 55
	9	$\bar{2}$	45	1	85	1	30	Vintimille h. de Rome.	11 45			4 07	6 03	<i></i> .		9 55		6 28
117	3	19	15	13	55			Gênes	6 05			10 20	10 50			10 32		12 55
	ı			ı	. 1				Boir			soir	soir	Soir	soir	Sanr.	soir	matin

Ligne de GÊNES à MONACO et à MARSEILLE.

							47 0m	-	500 omnib.	4 express	482 omn b.	486 mixte		direct		492 mixte	mixte		496 express	894 mixte		
		l		1					ma	tin	matin	matin	matin	ma	tin	mai	tin	matin	Soi	-	soir	SOIF
١	173	19	45	13	55	9	65	Gênes, h. de Rome, dép.							17				12 5	55		4 15
ı	19	2	45	1	85	1	30	Vintimille, h. de Paris	. <i>.</i> .		6 30			10	24	12	45	3 14	6 5	55		10 16
	10	1	20		90	n	65	Menton	. <i>.</i> .		7 03	9 29		111	n n	1	20	350		30[:	10 »»	10 50
-	5	»	70	»	55	»	35	Cabbé-Roquebrune	١		7 16			11	10	1	31	4 »»			10 12	
ı	2	»	70	»	55	'n	35	Monte Carlo			7 25	9 48		11	20	1	41	4 10				11 12
ı		»	»	»	»	n))	Monaco			7 38	9 54		11	31	1	47	4 20				11 18
ı	7	»	85	»	65	»	45	Eze]	7 51			11	44			4 33				
ı	9	1	10	»	80	»	60	Beaulieu			7 59			11	52			4 41	8 2	23		
1	11	1	35	»	95	»	75	Villefranche-sur-Mer			8 06	10 18		12	07	2	11	4 48		2	,	11 42
١	16	1	95	1	45	1	10	Nice . { arrivée départ	٠		8 18	10 30		12	19	2	23 45	5 »»				11 54
١	,,,	-		Ι,	00	١,	4 =	Games depart	9	40	• • • •	41 47	44 00	14	39	2	44	6 49	40 0	101	11 00	
١	47		75	4	30	3	10	Cannes	46	10	•••••	11 4/	11 02	1								
١	173	21	30	116	»	11	70	Toulon	12	»»		2 57	4 »»		40			• • • • •				• • • • •
١	240	29	55	22	15	16	25	Marseille				4 15	6 15	_	45	9	ual		• • • •			
	1								SO	r	matin	soir	soir	80	IF '	sol	F 1	soir	soir	. !	solr	soir

35 minutes de Nice

20 minutes de Menton

tement abritée des vents du Nord.

L'hiyer, sa température, comme celle de Nice et ce calme et riant tableau. de Cannes, est la même que celle de Paris dans les mois de mai et de juin. L'été, la chaleur y est toujours tempérée par les brises de mer.

La presqu'île de Monaco est posée comme une récente, merveilleux plateau sur lequel s'élèvent

La Principauté de Monaco, située sur le | corbeille éclatante dans la Méditerranée. On y trouve | le splendide Hôtel de Paris, le Casino et ses versant méridional des Alpes-Maritimes, est complè- la végétation des tropiques, la poésie des grands jardins féeriques, qui s'étendent en terrasses jusqu'à sites et des vastes horizons. La lumière enveloppe

> Monaco, en un mot, c'est le printemps perpétuel. En regard de l'antique et curieuse ville de Monaco, dominant la baie, est placé Monte Carlo, création

la mer, offrant les points de vue les plus pittoresques et des promenades toujours agréables au milieu des palmiers, des caroubiers, des aloès, des cactus, des camélias, des tamarins et de toute la flore d'Afrique.

SAISON D'HIVER.

Monaco occupe la première place parmi les stations hivernales du littoral de la Méditerranée, par sa position climatérique, par les distractions et les plaisirs élégants qu'il offre à ses visiteurs, et qui en font aujourd'hui le rendez-vous du monde aristocratique, le coin recherché de l'Europe voyageuse pendant l'hiver.

Le Casino de Monte Carlo offre aux étrangers les memes distractions qu'autrefois les Etablissements des bords du Rhin: théâtre-concerts, fêtes vénitiennes, bals splendides, orchestre d'élite, salle de conversation, salle de lecture, salons de jeux vastes, bien aérés. La Roulette s'y joue avec un seul zéro; le minimum est de 5 francs, le maximum de 6,000 francs. Le Trente-et-Quarante ne se joue qu'à l'or; le minimum est de 20 francs, le maximun de 12,000 francs. Tir aux pigeons installé au bas des jardins.

SAISON D'ÉTÉ.

La rade de Monaco, protégée par ses promontoires, est une des plus paisibles de la Méditerranée. Le fond de la plage, ainsi qu'à Trouville, est garni d'un sable fin d'une exquise souplesse.

Grand Hôtel des Bains sur la plage, appartements confortables, pensions pour familles à des prix modérés, cabinets élégants et bien aérés, bains d'eau douce, bains de mer chauds.

La seule rade possédant un Casino qui offre à ses hôtes, pendant l'été, les mêmes distractions et les mêmes agréments que les établissements des bords du Rhin. Salles de jeux en permanence, concerts l'après-midi et le soir, cafés somptueux, billards, etc.

A Monte Carlo, à la Condamine, aux Moulins, villas et maisons particulières pour tous les goûts et à tous les prix.